

Le Val d'Yerres

MAGAZINE

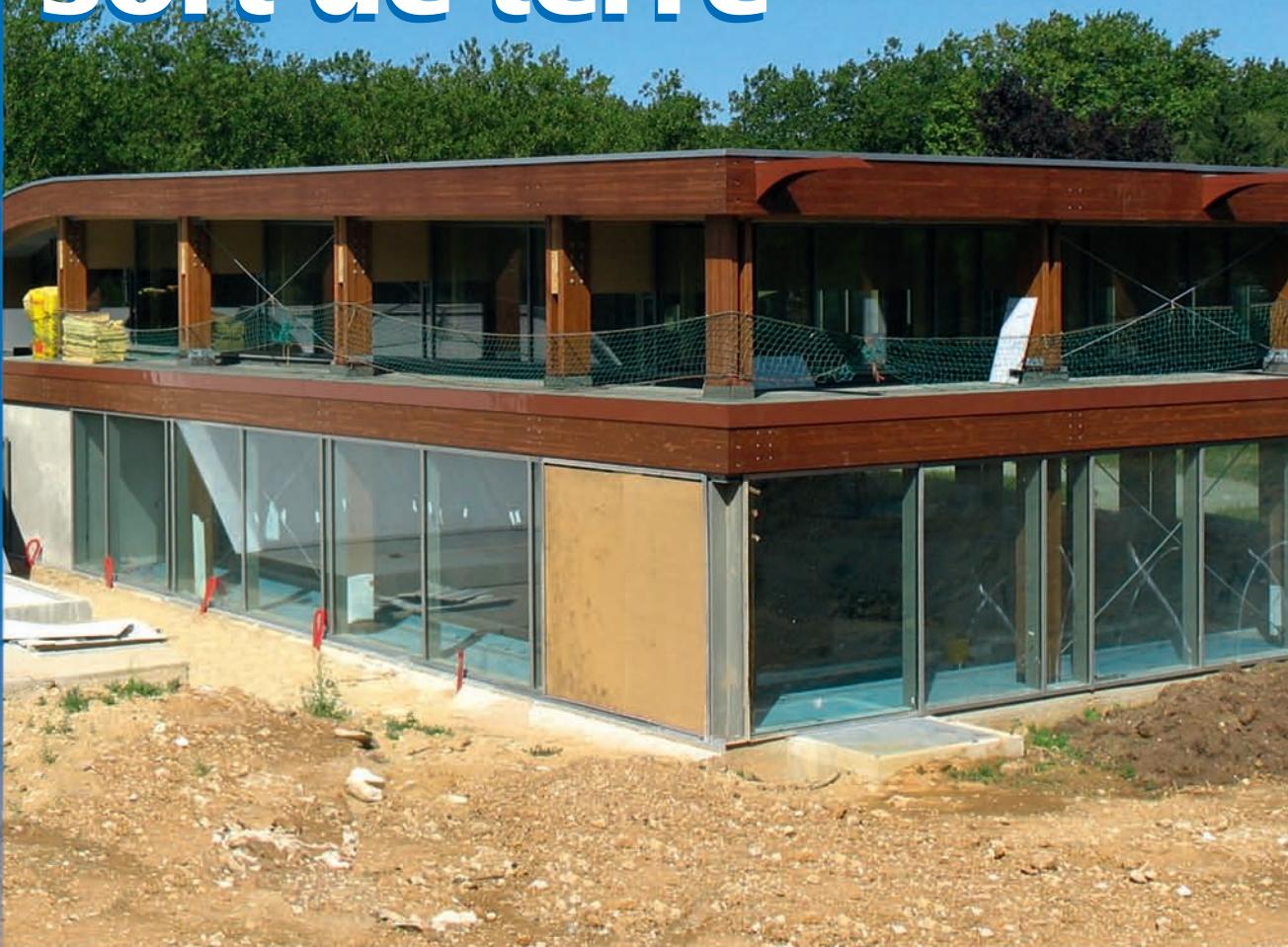


*L'Agglomération
sur le front de
l'emploi*



*Vos spectacles
en Val d'Yerres*

La nouvelle piscine du Haut Val d'Yerres sort de terre



Le magazine de la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres

P. 3 ■ Edito

P. 4 à 10 ■ L'actualité dans le Val d'Yerres



- Crosne : l'aménagement du parc des bords de l'Yerres entre dans une nouvelle phase
- Les « petits trains des piscines » ont fait le plein !
- Piscine du Haut Val d'Yerres : le chantier avance au rythme prévu
- CEC d'Yerres : la démolition avant la reconstruction
- Housse de la TEOM : le Val d'Yerres s'inquiète et demande une pause
- Interview de Guy Geoffroy, président du SIVOM
- Les premiers chapitres de la mise en réseau des bibliothèques du Val d'Yerres
- Découvrez les écoles de musique et de danse du Val d'Yerres
- Succès pour le 1^{er} Raid Fil Vert
- « Paris Métropole » : le Val d'Yerres veut faire entendre sa voix
- Histoire : Quand Crosne était le chef lieu de la première Cohorte de la Légion d'Honneur...



P. 11 à 12 ■ Rencontres

- Football : Yerres et Crosne créent le « VYC »
- Patrick Mollet : son cœur bat pour le ballon rond !
- Paulette Goujon, l'âme du Foyer Coquerel

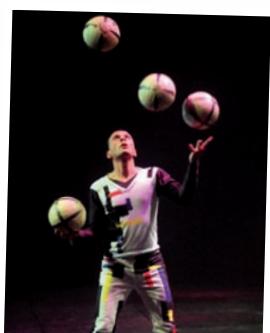
P. 13 à 18 ■ Dossier : l'Agglomération sur le front de l'emploi



- Réussite : le Val d'Yerres abrite un leader de la construction en bois
- Trois questions à Daniel Besse sur le développement économique
- Créer des emplois sans nuire au cadre de vie
- Le Val d'Yerres réorganise ses services d'aide à l'emploi
- Une antenne Val d'Yerres Emploi à Bouissy-Saint-Antoine
- Implantation : un tandem passionné d'innovation choisit Bouissy-Saint-Antoine

P. 19 à 24 ■ Agenda : vos spectacles en Val d'Yerres

- Découvrez les spectacles d'octobre, novembre et décembre
- Des événements à ne pas manquer



Le Val d'Yerres Magazine

Directeur de la publication : Olivier Clodong

Rédacteur en chef : Laurent Cohen - Rubrique « Les Val d'Yerrois » assurée par les communes

Rédaction : Sophie Lecourt

Photographies : Jacques Vaudron - Catherine Schmitt

Nombre d'exemplaires : 40 000 - Dépôt légal 6192P

Conception et réalisation : Desbouis Grésil Imprimeur - 91230 Montgeron - 01 69 83 44 66
Ce document est imprimé sur papier PEFC. 10-31-1444



ÉDITO



Priorité aux transports et à l'emploi

Le dernier recensement général de la population effectué par l'INSEE révèle que nous sommes désormais près de 92 000 Val d'Yerrois. C'est un chiffre en nette progression (6 % d'habitants en plus en dix ans) qui reflète le dynamisme démographique de notre territoire.

Cela étant, si les six communes qui composent notre intercommunalité connaissent une vraie vitalité, elles n'échappent pas pour autant aux difficultés économiques que traverse notre pays. C'est la raison pour laquelle les élus communautaires ont décidé de porter un effort particulier sur deux secteurs clés que sont les transports et l'emploi.

Dans le domaine des transports, le Val d'Yerres a engagé en 2007 un plan d'amélioration. Son objectif: offrir aux usagers un meilleur service de bus. Pour cela, plusieurs actions ont été conduites, en partenariat avec la STRAV. Ainsi, la flotte de bus a été renouvelée et mise aux normes pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Des mesures ont également été adoptées pour renforcer l'offre aux heures creuses, améliorer le service le samedi et étendre les horaires de circulation en soirée. Une deuxième phase de ce plan débutera en 2010. Il s'agira notamment de réduire les temps de parcours, d'accéder plus rapidement aux gares RER, de desservir de nouveaux quartiers et de mettre en place une ligne le dimanche.

En matière d'action économique, l'accent est mis sur le développement de l'activité dans le respect et la préservation du cadre de vie. Toute notre énergie doit tendre vers la création d'emplois. Il n'y a pas de temps à perdre et nous avons d'ores et déjà pris plusieurs initiatives : identifier les espaces propices à l'installation de nouvelles entreprises, réorganiser les services d'aide à l'emploi pour les rendre plus efficaces, développer des partenariats avec les entrepreneurs, créer une pépinière d'entreprises...

Vous découvrirez ces actions et bien d'autres dans ce numéro.

Bonne lecture à tous.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Nicolas Dupont-Aignan".

Nicolas Dupont-Aignan,

Député-Maire d'Yerres

Président de la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres

Plusieurs Val d'Yerrois nous ont écrit pour savoir pourquoi ce Magazine n'était pas diffusé chaque mois. Sa parution est en effet trimestrielle et il y a deux raisons à cela :

- il n'a pas pour vocation de se substituer aux magazines communaux, mais de vous apporter une information complémentaire sur la vie du Val d'Yerres (une parution tous les trois mois est adaptée à cet objectif) ;*
- le Val d'Yerres a toujours souhaité restreindre le plus possible les frais de communication de la collectivité. Beaucoup d'informations sont en outre disponibles sur le site internet www.levaldyerres.fr.*

Crosne : l'aménagement du parc des bords de l'Yerres entre dans une nouvelle phase



Situé à Crosne en aval de la vallée de l'Yerres, le quartier dit du « Maroc » est bordé d'espaces naturels exceptionnels, à l'image de la réserve naturelle de l'île des Prévots et de la plaine de Chalandray. Un vaste projet de protection et de mise en valeur de ce site a été engagé par les élus du Val d'Yerres. Objectif ? Créer un parc de 10,5 hectares.

Afin de libérer les terrains nécessaires, la Ville de Crosne a mis en place une politique d'acquisitions foncières au sein de cet ancien quartier d'habitat, dont certains bâtiments étaient très dégradés. La Communauté d'Agglomération,



chargée de l'aménagement du futur parc, a pour sa part pris en charge la remise en état des lieux.

La dépollution des terrains, leur défrichage et les travaux sur les réseaux, ont été effectués par le Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Région de Villeuve-Saint-Georges (SIARV). Les travaux d'aménagement du parc

properment dit vont pouvoir démarer d'ici la fin de l'année 2009.

Le chantier devrait s'échelonner sur une période d'environ deux ans pour ce qui concerne la première phase des travaux : aménagements des voies de circulation, engazonnement des prairies, plantations, creusement de l'étang... A terme, d'autres liaisons douces ouvriront le parc sur la commune et compléteront ce nouvel espace naturel...

Les « petits trains des piscines » ont fait le plein !



Mission accomplie cet été pour les deux petits trains des piscines ! Le soleil et la chaleur aidant, tous les dimanches de juillet et jusqu'au 16 août, ces véhicules à l'aspect ludique ont permis de conduire petits et grands vers les piscines de Yerres et de Brunoy. A raison d'un arrêt toutes les deux à cinq minutes, ils ont traversé Crosne, Yerres et Brunoy et acheminé les nageurs vers les équipements aquatiques de l'Agglomération. Gratuits (en permanence) et ponctuels (sauf exception), ces sympathiques « tortillards » d'un genre nouveau ont ravi les enfants, heureux de la balade, et réconcilié plus d'un Val d'Yerrois avec les transports en commun...

Un peu d'histoire...

Le quartier du Maroc a connu une occupation industrielle à partir du XIX^e siècle. La présence des Moulins en témoigne. A partir de la première guerre mondiale, il fut occupé par des campements militaires, dont les différents bataillons donnent d'ailleurs leurs noms aux rues du quartier. C'est vers le milieu du XX^e siècle que les premières habitations sont construites : des petites maisons individuelles avec jardins. A la fin des années 1980, la zone est classée inondable et toute nouvelle construction interdite par mesure de sécurité. La Ville de Crosne décide alors de procéder à l'acquisition des terrains et se rend progressivement propriétaire de ceux-ci. A la création de la Communauté d'Agglomération en 2002, l'idée d'aménager un parc à l'entrée du Fil Vert naît...

Piscine du Haut Val d'Yerres : le chantier avance au rythme prévu



En circulant à Bouissy-Saint-Antoine, chacun a pu constater la magnifique toiture recouverte de végétation qui semble onduler naturellement et s'intègre si bien dans le paysage des bords de l'Yerres. Les matériaux naturels sont en effet à l'honneur dans la construction de la nouvelle piscine du Haut Val d'Yerres, dont le chantier avance conformément aux prévisions.

Depuis le début de l'été, le bâtiment est dit « hors d'eau et hors d'air », les finitions, le bardage en bois et les chapes sous carrelage ont été finalisées au cours de l'été. Les zones carrelées sont en cours de finalisation (vestiaires, locaux plongée...), de même que les travaux de peinture. Les lots techniques sont également bien avancés et ont permis les premiers essais à la fin du mois de



septembre. Les voiries et réseau divers ainsi que les accès sur la façade sud (rampes, escaliers...) sont également en cours de réalisation. Maillots de bain, bouées et jets d'eau sont prévus pour la fin de l'année !

Un équipement HQE

La future piscine du Val d'Yerres à Bouissy-Saint-Antoine est une installation rare en Ile-de-France qui a été réalisée selon les normes HQE (Haute Qualité Environnementale). L'équipement, véritable complexe aquatique, comprendra plusieurs bassins et une impressionnante fosse de plongée de 12 mètres de profondeur.

CEC d'Yerres : la démolition avant la reconstruction

L'actuel bâtiment du CEC d'Yerres vit ses dernières heures. Son vaste toit terrasse, ses lignes anguleuses et ses façades ne seront bientôt plus qu'un souvenir et laisseront la place à un nouveau bâtiment répondant aux dernières normes de sécurité et de confort.

Démarré au début de l'année, le chantier a été retardé en raison de la découverte d'amiante et de la nécessité de recourir à un désamiantage (il convient de préciser que l'amiante en question n'est pas volatile et ne présente donc aucun danger ni pour les personnes circulant à proximité du CEC ni pour celles et ceux qui ont fréquenté le CEC durant ses années de fonctionnement).

A terme, c'est un véritable complexe culturel, doté d'une salle de spectacles, d'une médiathèque, d'une salle de conférence et de locaux adaptés aux activités socio-



L'ancien bâtiment du CEC ne sera bientôt plus qu'un souvenir.

culturelles, qui verra le jour. Dans sa configuration classique, la salle de spectacles pourra accueillir environ 987 personnes, réparties entre un parterre de 574 places et un balcon de 413 places.

La scène modulable et les gradins rétractables permettront en outre de s'adapter à des spectacles plus

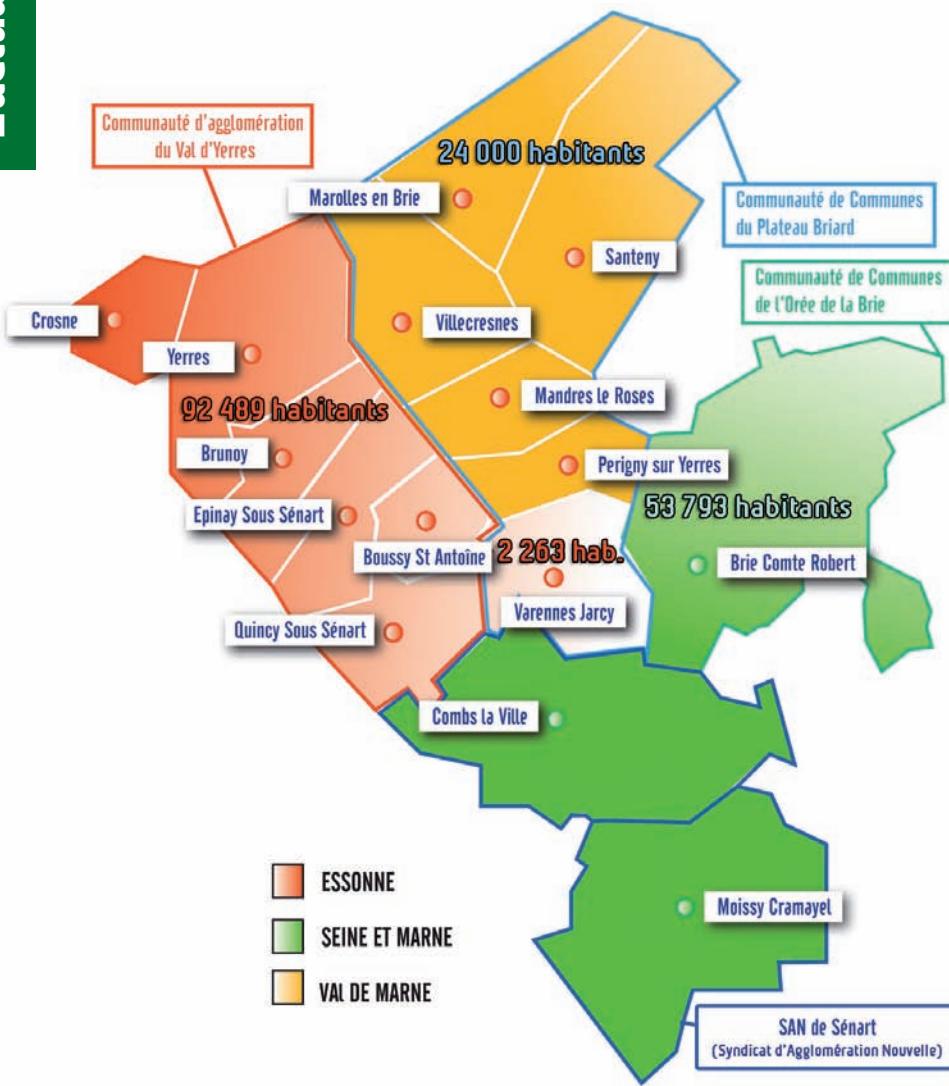
importants. La capacité maximale de la salle pourra ainsi être portée à 1 500 places. Enfin, en collaboration avec la Ville d'Yerres, qui participe au financement de la place du 14 juillet, celle-ci va être ramenée à la hauteur de la rue Marc Sangnier, afin de faciliter les accès et de créer un vaste parvis à la hauteur du futur bâtiment.





Hausse de la TEOM : le Val d'Yerres s'inquiète et demande une pause

La carte du SIVOM



Plusieurs fois par semaine, chacun voit passer devant sa porte les camions du SIVOM de la Vallée de l'Yerres et des Sénarts. Créé en 1960, ce syndicat intercommunal, qui regroupe 15 communes, a en charge la collecte et le traitement des déchets ménagers. Au fil des années, ses attributions se

sont étendues pour inclure aujourd'hui (dans la plupart des villes) l'enlèvement des résidus des marchés forains, la collecte des encombrants et le balayage des voies publiques.

Les six communes du Val d'Yerres sont membres de ce vaste syndicat inter-

communal depuis sa création. Elles y sont aujourd'hui représentées par la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres, qui n'intervient toutefois en rien dans la gestion du syndicat. Chaque année, le SIVOM détermine ses dépenses et ses recettes et demande une contribution financière à chacun de ses membres. Dans le Val d'Yerres, cette contribution est fiscalisée, c'est la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères), qui est établie chaque année en fonction du montant demandé par le SIVOM.

Ces dernières années, les charges du SIVOM ont connu une forte augmentation en raison de la nécessité de financer un nouveau processus de traitement des déchets, conforme aux normes de respect de l'environnement (lire l'interview de Guy Geoffroy). Des investissements importants ont ainsi été consacrés à la mise en place de la méthanisation et du compostage, techniques qui présentent néanmoins un coût inférieur à d'autres processus, encore plus onéreux.

Mais cette année, la contribution budgétaire demandée par le SIVOM est en très forte hausse. L'augmentation qui figure dans les avis d'imposition 2009 est comprise entre 8,6 % et 14,5 % selon les zones d'habitation. Devant l'importance de ces sommes, Nicolas Dupont-Aignan, Président de la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres, a saisi la direction du SIVOM pour lui faire part de son inquiétude. Il a demandé que tout soit mis en œuvre pour rechercher des sources d'économie, optimiser la gestion budgétaire de ce syndicat, et ainsi stopper la hausse constatée.



Guy Geoffroy, président du SIVOM : « Nous allons réduire les coûts de fonctionnement »

Le Val d'Yerres Magazine a rencontré Guy Geoffroy, le président du SIVOM, afin de lui demander les mesures qu'il comptait prendre pour limiter à l'avenir la pression fiscale sur les ménages Val d'Yerrois...

Le SIVOM a décidé de lancer un programme de modernisation, de quoi s'agit-il ?

Nous avons en effet décidé de poursuivre la démarche vertueuse engagée depuis de nombreuses années, qui nous a conduits par exemple à choisir la méthanisation associée au compostage pour traiter les déchets, et à nous équiper de bennes automatiques à chargement latéral pour les collecter. Mais le contexte évolue et nous sommes aujourd'hui confrontés à différentes réalités qui trouvent parfaitement leur expression dans les décisions issues du Grenelle de l'Environnement.

Ainsi, nous devons préparer l'avenir en prévoyant par exemple le renouvellement des camions, avec l'acquisition de 17 véhicules sur la période 2009-2014. Ces véhicules seront moins polluants et moins bruyants, et pourront rouler au biogaz, carburant produit à partir du traitement des déchets. L'entretien des bacs mérite également d'être renforcé pour que chaque usager dispose de conteneurs en bon état pour faciliter la collecte et garantir l'hygiène. Enfin, le site de Varennes-Jarcy doit être réhabilité avec une déchetterie plus fonctionnelle et la mise en conformité du réseau d'assainissement.

Mais comment allez-vous financer ces projets ?

Plusieurs sources de recettes sont possibles et nous ferons le nécessaire pour éviter de solliciter trop les contribuables, comme nous nous y étions engagés il y a dix ans lors de la modernisation de nos installations. Mais nous devons intégrer le contexte national, et notamment la hausse de la taxe générale sur les activités polluantes décidée par l'Etat, qui nous frappe injustement au regard de nos efforts pour traiter les déchets de façon écologique dans un centre de traitement qui ne génère aucun impact sur l'environnement.

J'ai déjà engagé des interventions dans le cadre de mes fonctions parlementaires pour que nos choix soient mieux reconnus. Les investissements envisagés feront l'objet de dossiers de demandes de subventions, et des efforts de gestion sont déjà engagés par les services du SIVOM pour réduire les coûts de fonctionnement tout en préservant la qualité du service. Mais la maîtrise des coûts ne sera pas possible sans le concours des habitants. Il devient urgent de réduire le volume

de production de nos déchets et de mieux trier ce qui peut être valorisé ou recyclé. Les erreurs de tri ou l'ignorance délibérée des consignes ont des conséquences regrettables pour l'environnement, et entraînent des surcoûts qui sont inévitablement répercutés sur le montant de la taxe ordures ménagères.

Les Val d'Yerrois ont pourtant le sentiment que la taxe ne cesse d'augmenter...

Il faudrait surtout se dire que la taxe serait bien plus élevée si le SIVOM n'avait pas anticipé toutes les évolutions réglementaires et technologiques ! Nous avons été parmi les premiers à mettre en place la collecte sélective des emballages, à organiser dans les déchetteries la collecte d'équipements électriques et électroniques, ou à valoriser les déchets organiques sous forme de compost tout en produisant de l'électricité, grâce à l'unité de méthanisation. Ce centre de traitement a d'ailleurs été financé avec 40 % de subventions, ce qui serait inespéré aujourd'hui. Ces choix nous permettent de bénéficier de coûts de traitement bien inférieurs aux syndicats voisins et à la moyenne régionale et d'être déjà en conformité (si ce n'est en avance) avec la loi « Grenelle de l'Environnement ».

Quels conseils souhaitez-vous donner aux habitants du Val d'Yerres pour qu'ils améliorent encore le tri ?

Ne jamais jeter de bouteilles en verre dans les ordures ménagères, car cela nuit à la qualité du compost et représente un danger pour les agents de collecte, ne plus déposer d'appareils électroménagers ou électroniques avec les encombrants, mais les rapporter chez le distributeur si vous en achetez un neuf ou de les apporter en déchetterie, éviter les branches dans les bacs marron et bien jeter les boîtes de conserve, les aérosols, les flacons en plastique, les emballages en carton, les briques alimentaires, les journaux et les magazines dans les bacs jaunes. Mais le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas, et il est parfois nécessaire de modifier aussi ses actes d'achats...

En savoir plus : www.sivom.com, www.blogsivom.com

Les premiers chapitres de la mise en réseau des bibliothèques du Val d'Yerres

Les six bibliothèques du Val d'Yerres, gérées par la Communauté d'agglomération depuis le 1^{er} janvier 2009, travaillent désormais en réseau. Depuis le début de l'année, les échanges et les partages d'expériences entre les structures se sont multipliés afin de mettre en place des actions communes.

En outre, les bibliothécaires du Val d'Yerres ont rencontré cet été leurs collègues de la Bibliothèque Départementale de l'Essonne. Objectif? Préparer avec leur aide et leur expertise le développement de la lecture publique sur notre territoire. Le partage d'importants fonds documentaires était aussi à l'ordre du jour de cette première réunion. Un planning commun des manifestations et de rendez-vous littéraires est également en cours d'élabora-



tion. Enfin, le rapprochement entre le Service culturel du Val d'Yerres et le réseau des bibliothèques est aujourd'hui une réalité. La mise en

œuvre de l'intercommunalité dans le secteur des bibliothèques suit donc son cours, mois après mois, page après page...

Venez profiter de la rentrée littéraire



- Présentation des livres de rentrée **le samedi 17 octobre** à Yerres, au Casin de la propriété Caillebotte, de 15h à 18h.
- Lectures d'histoires **le mercredi 21 octobre**, à la bibliothèque de Brunoy à 10h30 et 15h30.
- « Les petits déjeuners du livre » **les samedis 31 octobre, 28 novembre et 19 décembre** à 9h30 (exceptionnellement à 10h30 le **28 novembre**) à la bibliothèque d'Epinay-sous-Sénart.
- Des lectures interactives de contes dénommées « Contes sous le sapin » **le mardi 15 décembre** à 16h à la bibliothèque de Boussy-Saint-Antoine.

- Des lectures de contes vont également être organisées à la maison verte de Quincy-sous-Sénart.

Bien d'autres manifestations sont programmées dans les mois à venir. Pour tout renseignement, contacter le Service culturel de la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres au 01 69 48 93 93 ou connectez-vous à notre site www.levaldyerres.fr

Découvrez les écoles de musique et de danse du Val d'Yerres

Depuis 2003, la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres a intégralement en charge la gestion de l'enseignement de la musique et de la danse. Près de 1 300 élèves sont accueillis sur plusieurs sites répartis sur l'ensemble du territoire, et regroupés à travers deux grands pôles d'enseignement :

■ **Le conservatoire à rayonnement départemental (CRD) Yerres / Epinay-sous-Sénart**

■ **Le conservatoire de musique et de danse Bouissy-Saint-Antoine / Brunoy / Quincy-sous-Sénart**



Dès leur plus jeune âge, les enfants peuvent bénéficier d'un éveil musical ou d'une initiation à la danse. Plus tard, une très large palette de disciplines et de pratiques est proposée aux élèves souhaitant approfondir leurs connaissances, à travers plusieurs enseignements :

Les instruments

Accordéon, Alto, Basson, Batterie, Clarinette, Clavecin, Contrebasse, Cor, Flûte à bec, Flûte traversière, Guitare classique, Guitare basse, Guitare électrique, Guitare jazz, Hautbois, Luth, Orgue, Percussions, Piano, Piano Jazz, Saxophone, Saxophone Jazz, Théorbe, Trombone, Trompette, Violon et Violoncelle.

La musique « ensemble »

Ensemble à vent, Ensemble CHAM, Ensemble de clarinettes, Ensemble de cuivres, Ensemble de guitares, Ensemble de flûtes, Ensemble de flûtes à bec, Musique de chambre, Orchestres, Orchestres Jazz, Musique ancienne et Musiques actuelles.

Les disciplines vocales

Atelier vocal, Chant, Chorale d'enfants, Ensemble vocal adultes, Gospel, Maîtrise et Technique vocale.

Les disciplines d'Érudition

Formation musicale, Analyse, Ecriture et Culture musicale.

La danse

Danse Classique, Danse Contemporaine, Danse Jazz, Atelier chorégraphique et Analyse fonctionnelle du mouvement dansé

Vous pouvez encore vous inscrire dans les Conservatoires de musique et de danse

Quelques places sont encore disponibles dans les Conservatoires du Val d'Yerres. Pour tout renseignements, vous pouvez vous adresser à l'administration du Réseau des Conservatoires de Musique et de Danse, située au 10, rue de Concy (à « La Grange au Bois »), à Yerres. Téléphone : 01 69 49 60 00 Fax : 01 69 48 15 05.

Succès pour le 1^{er} Raid Fil Vert



Durant une semaine, du 29 juin au 3 juillet, un vent d'aventure a soufflé sur le Val d'Yerres. Six équipes (regroupant une trentaine de jeunes) issues des communes de Crosne, Brunoy, Epinay-Sous-Sénart et Bouissy-Saint-Antoine, ont participé à un raid intercommunal articulé autour du sport et de la découverte du patrimoine du Val d'Yerres.

Organisée les années précédentes sur Brunoy, cette série d'épreuves amicales était encadrée cette année par les animateurs des services jeunesse des villes participant, ainsi que par des éducateurs de l'Association Val d'Yerres Prévention.

Les épreuves ont favorisé les échanges entre jeunes, l'entraide et le respect d'un règlement accepté par tous. Les participants ont pu pratiquer des sports variés comme l'accrobranche, le tir à l'arc, le VTT, la pêche ou le kayak, avec la participation et l'encadrement des associations locales. Des questionnaires ont aussi permis aux concurrents de sillonnner le Val d'Yerres à la recherche de réponses portant sur le patrimoine des communes traversées.

La remise des récompenses s'est déroulée en présence de Laurent Béteille (maire de Brunoy) et Alain Girard (maire de Crosne) qui ont félicité les participants et salué cette initiative.

« Paris Métropole » : le Val d'Yerres veut faire entendre sa voix

Le 10 juin 2009, s'est tenue à Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) la première réunion du nouveau Syndicat intercommunal d'étude dénommé « Paris Métropole ». Cet organisme rassemble la Ville de Paris, 67 communes des petite et grande couronnes, 15 Communautés d'agglomération (dont la nôtre), deux syndicats d'agglomération nouvelle, des Conseils généraux et la Région Ile-de-France.

Il a pour but d'engager une réflexion sur l'avenir de Paris et de sa banlieue, dans les principaux domaines de l'action publique : les déplacements, le logement,

le développement économique, l'emploi, l'environnement ou encore l'action culturelle.

Il était donc important que le Val d'Yerres y soit présent pour porter sa vision et garantir les intérêts de ses habitants. Romain Colas, maire de Boussy-Saint-Antoine, vice-président du Val d'Yerres, et Nicole Lamoth, adjointe au maire de Yerres, Conseiller général du département de l'Essonne, représentent ainsi notre Communauté d'Agglomération.

Ils veilleront à ce que cette nouvelle instance de réflexion et de proposition permette d'apporter des

réponses concrètes et pragmatiques aux enjeux majeurs de notre territoire.



Histoire : quand Crosne était le chef-lieu de la première Cohorte de la Légion d'Honneur...



La croix de la Légion d'honneur à sa création

Lors des journées du Patrimoine, les 19 et 20 septembre dernier, l'Association « Crosne et son patrimoine », présidée par Monsieur Lucien Pelletier, a proposé une exposition sur le Château de Crosne à l'époque de la première Cohorte de la Légion d'Honneur.

Un peu d'histoire... La loi du 19 mai 1802 institue la Légion d'Honneur et prévoit la création de quinze Cohortes, des corps d'infanterie (portés finalement au nombre de seize) qui devaient accomplir divers travaux (acclimatation de plantes médicinales, assèchement de marais...) afin de produire des revenus permettant l'entretien des hôpitaux et fondations destinées aux légionnaires âgés ou malades. Bonaparte souhaitait que l'ordre de la Légion d'Honneur soit prestigieux, aussi le choix des bâtiments devait se porter sur de belles bâties. Le chef-lieu de la première Cohorte fut tout d'abord le château de Fontainebleau, mais rapidement l'Empereur souhaita le récupérer pour son usage personnel.

La nécessité de changer le chef-lieu vit un grand nombre de villes se porter candidates. Et c'est la Ville de Crosne qui fut désignée comme nouveau

chef-lieu, le 17 janvier 1805. Outre le château, le domaine de Crosne comprenait huit hectares de bois et de prairies bordés par l'Yerres, deux moulins, des pressoirs, des fermes... Mais le 8 novembre 1806, les toitures du château de Crosne furent fortement endommagées puis laissées à l'abandon. Peu après, l'Empereur renonça à l'idée des Cohortes et, en 1809, les différents chefs-lieux furent mis en vente.

Mais qu'est devenu ce château de Crosne ? Il n'en reste aujourd'hui aucune trace. Un plan de 1817, dressé par le géographe Fessard et ses élèves, mentionne les ruines du château. Dès lors, on peut supposer que les habitants de Crosne ont utilisé des matériaux pour construire leurs habitations. Quant aux pièces restantes, elles ont probablement été expédiées par la rivière vers Paris, lorsque le baron Haussmann a entrepris de rénover la capitale...

Football :

Yerres et Crosne créent le « VYC »

Le club de football de Yerres, l'ASY (Association Sportive Yerroise) a atteint le meilleur niveau régional : la division d'honneur. Il est le premier club de l'Essonne en nombre de licenciés et le troisième en terme de niveau, derrière Sainte-Geneviève-des-Bois et Viry-Chatillon.

Son palmarès est éloquent : l'ASY a remporté plusieurs fois la coupe de l'Essonne et s'est hissée jusqu'aux trente-deuxième de finale de la coupe de France dans les années 1970. Elle se situe aujourd'hui dans les 500 premiers clubs de football sur les 7 000 que compte notre pays.

A Crosne aussi, le football se porte bien. Le club est dynamique et les équipes de jeunes prometteuses. Tout naturellement, l'idée d'une fusion entre les deux clubs s'est profilée au terme d'une réflexion sur le développement de l'ASY, parvenue à un seuil critique de son évolution, et de la nécessité de s'agrandir. Les dirigeants ont reçu un très bon accueil de la part des deux villes. Une convention a été signée par les deux clubs,



La nouvelle équipe de football Val Yerres Crosne

entérinée par les Assemblées générales. Depuis ce mois de septembre, le club commun aux deux villes joue donc sous une nouvelle dénomination : Val Yerres Crosne Association de Football, qui sera plus connue sous le diminutif « VYC ». Les possibilités d'entraînement sont plus nombreuses, avec trois stades, et les joueurs de Crosne bénéficient désormais du haut niveau régional.

L'objectif commun aux deux villes est de former un club encore plus solide, d'au moins 800 adhérents. A plus long terme, l'ambition du Président Patrick Mollet (lire l'encaadré) est de faire accéder l'équipe fanion en CFA 2.

**Val Yerres Crosne
Association de Football
Rens. au 01 69 83 30 00
www.as-yerres.com**



Patrick Mollet est tombé très jeune dans la marmite du football. Parmi les fondateurs de l'Association Sportive Yerroise (créeé en 1922) figure son grand-père par alliance, Léon Renvoise.

Pierre Mollet, son père, en a été le président peu après la guerre puis

Patrick Mollet : son cœur bat pour le ballon rond !

le secrétaire général à partir de 1965 et jusqu'à son décès en 1970.

Patrick Mollet s'est pour sa part investi très tôt en tant que joueur, puis en tant qu'éducateur (il possède son brevet d'Etat d'éducateur sportif de second degré). Entraineur de l'équipe première jusqu'en 2000, il a été élu à la présidence de l'Association il y a sept ans. Ce Yerrois de cœur (il habite

Yerres depuis toujours) se remémore avec nostalgie le temps où ses parents tenaient le café et le cinéma du centre-ville.

Quand il était enfant, le café était le siège du club de foot et les jours de compétition, le car se garait juste à côté pour venir chercher les joueurs. Alors forcément, le gamin était impatient de s'investir dans ce sport... et de monter dans le bus.

Paulette Goujon, l'âme du Foyer Coquerel

A la direction du foyer Coquerel de Crosne depuis février 2009, Paulette Goujon nous présente cette maison d'enfants à caractère social, qui possède une riche et belle histoire.



Présentez-nous le foyer Coquerel, son histoire, ses missions...

P.G. : Le foyer Coquerel a été créé en 1877 par des membres de la « Réunion protestante de charité (RPC) » qui constituèrent une société par actions sous le nom de « Orphelinat Athanase Coquerel fils ». Les activités de cette société étaient uniquement à caractère social : création d'une ambulance, de logements locatifs et d'un orphelinat auquel était adjointe une école d'horticulture. En 1899, le comité de l'orphelinat fit l'acquisition du Château de la Bassinette, situé à Crosne, où furent longtemps accueillis les enfants. En 1905, la société (reconnue d'utilité publique) est devenue une association loi 1901. A l'issue des deux guerres, l'orphelinat s'est transformé en établissement d'apprentissage horticole pour enfants abandonnés ou en grande difficulté. Et en 1966, il est devenu un foyer d'accueil à caractère social. L'association a ensuite diversifié ses modes de prise en charge des jeunes et ouvert de petites structures pavillonnaires. D'autres sites que celui de Crosne

se sont intégrés : à Sainte-Geneviève-des-Bois, Saint-Michel-sur-Orge...

Combien de petits pensionnaires accueille le site de Crosne ?

P.G. : Une vingtaine d'enfants qui ont entre 7 et 18 ans. Ils nous ont été confiés dans le cadre de la protection de l'enfance, soit par mesure administrative (à la demande des parents), soit, et c'est la majorité des cas, suite à une décision de justice.

Comment les enfants sont-ils scolarisés ?

P.G. : Les enfants et adolescents suivent une scolarité normale, notre objectif étant de les fondre dans le tissu social. Ils sont inscrits dans les établissements scolaires des environs. Nous veillons à ce qu'ils ne soient pas tous dans le même collège ou lycée afin de limiter le risque d'une éventuelle stigmatisation. Durant les vacances scolaires, nous organisons des activités sur place. Pendant ces périodes, et en fonction de leurs

demandes, des enfants peuvent être hébergés momentanément dans des familles d'accueil, ou participer à des colonies de vacances.

Combien de personnes composent votre équipe ?

P.G. : Nous sommes une équipe d'une vingtaine de personnes. Nos effectifs se composent de onze éducateurs, un chef de service, des surveillants de nuit, une secrétaire, une psychologue, et quatre agents d'entretien.

On imagine qu'une mission comme celle que vous accomplissez doit donner lieu à des rencontres humaines riches et marquantes...

P.G. : C'est certain. Je pense à une jeune femme que j'ai revue récemment et qui fut dans son enfance hébergée durant quatre ans au foyer Coquerel. Elle a aujourd'hui 32 ans et occupe la fonction d'assistante de direction dans une grande entreprise pétrolière. Une autre est devenue institutrice et a trouvé son équilibre. Enfin, je pense au cas d'un Monsieur qui nous a accordé une visite, 25 ans après avoir quitté le foyer. Cette visite fut très émouvante car il a beaucoup insisté pour rencontrer les encadrants, en recherchant celles ou ceux déjà présents au moment de son placement. Après avoir fait le tour de l'ensemble des personnels, il a reconnu une lingère, qu'il a saluée avec beaucoup d'émotion. Il a ensuite fondu en larme en reconnaissant un vieux chiffon qui n'était autre que le tee-shirt, à l'époque numéroté, qui lui avait été attribué par le foyer...

Le Val d'Yerres sur le front de l'emploi

Réussite : le Val d'Yerres abrite un leader de la construction en bois

Située au cœur de la dernière tranche de la zone d'activité de Crosne, l'entreprise Barillet-Falguier est un des leaders dans l'agencement et la construction en bois. Rencontre avec Alain Dumont, le directeur de l'entreprise...



Présentez-nous votre entreprise...

A.D.: Nous sommes dans la filière du bois : parquets, charpentes, meubles, pièces de bois fabriquées et découpées à façon. Notre activité est principalement une activité commerciale de gros orientée vers les entreprises de menuiserie, d'agencement, de construction.

Nous fabriquons également des jeux de plein air. Aujourd'hui, 95 % de notre activité est tournée vers les entreprises mais nous développons notre production et nos services vers les particuliers : agencement de magasins, fabrication de meubles sur-mesure, parquets. Nous faisons partie d'un grand groupe, ou plutôt d'une vaste entreprise familiale, qui a des sites dans toute la France.

Vous êtes situés à Crosne depuis votre création ?

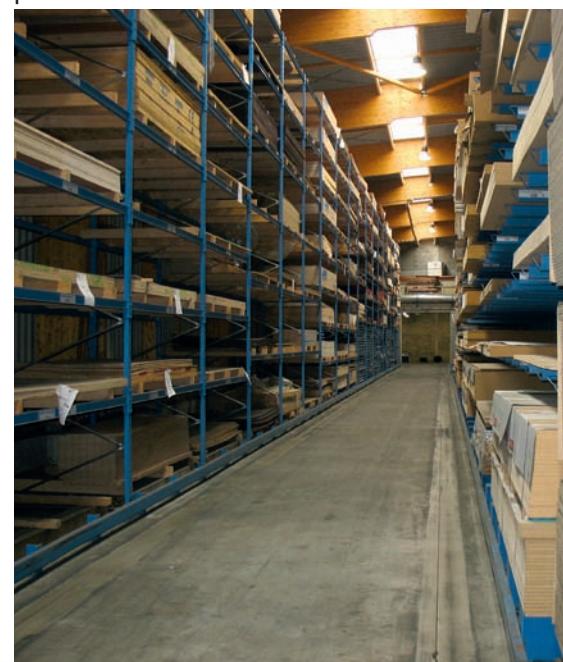
A.D.: Non. Nous étions auparavant installés à Limeil-Brevannes, en centre-ville. L'entreprise s'étant développée, nous avons eu besoin de nous agrandir, nos 6700 m² n'étant plus suffisants. Nous avons trouvé ce terrain situé à Crosne, dans la nouvelle zone d'activité économique, et l'entreprise s'y est installée depuis le 1^{er} janvier 2006. Le terrain, très étendu, correspondait parfaitement à nos attentes et nous avons bénéficié de bonnes conditions d'achat, sur une zone en plein développement.

Combien de salariés travaillent sur le site de Crosne ?

A.D.: Nous sommes une équipe de trente-deux personnes et la plupart habitent le Val d'Yerres.

Quels sont les atouts de votre entreprise ?

A.D.: Je pense que notre principal atout réside dans la qualité de notre service, nous sommes d'ailleurs avant tout une société de service. Nous avons une grande disponibilité de produits grâce à une zone de stockage très étendue. Nous livrons dans toute la France en 24 heures. Notre atelier de parachèvement permet de satisfaire au mieux les demandes des entreprises d'agencement. En résumé, nous répondons très rapidement à des demandes variées et notre professionnalisme est reconnu.





Quelles sont les priorités du Val d'Yerres en matière de développement économique ?

D.B.: Le Val d'Yerres ne dispose pas de zones d'activités économiques très étendues, contrairement à d'autres territoires franciliens. Le défi est donc important puisqu'il s'agit d'accompagner le développement économique et de favoriser l'emploi local,

Trois questions à Daniel Besse

Vice-président en charge du Développement économique et des Transports

sans perdre de vue la nécessaire préservation de notre cadre de vie. Notre priorité est aujourd'hui de conforter le dynamisme des zones d'activités existantes et d'attirer des entreprises respectueuses de l'environnement.

Comment s'articule l'action du Val d'Yerres avec celle de la SEML « Développement Val d'Yerres » ?

D.B.: Les élus du Val d'Yerres, qui ont en charge le pilotage de la Communauté d'Agglomération, définissent en amont la politique de développement économique, qui est ensuite mise en œuvre par la société d'économie mixte locale (SEML) « Développement Val d'Yerres ». Nous travaillons en étroite coopération avec

un même objectif, accroître l'activité économique.

Quels sont les projets en cours ?

D.B. : Nous préparons la création d'un Club des chefs d'entreprise afin de faciliter les contacts entre les entrepreneurs locaux et de mieux appréhender leurs divers besoins. Une étude approfondie du foncier disponible sur l'ensemble du territoire est également en cours. A travers le développement de l'activité économique, notre objectif est de créer un maximum d'emploi pour les habitants du Val d'Yerres. Aujourd'hui tous les acteurs publics sont mobilisés en ce sens.

Créer des emplois sans nuire au cadre de vie

Les Val d'Yerrois ont la chance de bénéficier d'un cadre de vie exceptionnel à 20 minutes du centre de Paris en RER. Premier atout de notre territoire, sa qualité de vie est néanmoins affectée par le nombre des mouvements quotidiens de population : 29 300 personnes quittent chaque jour le Val d'Yerres pour aller travailler à l'extérieur et 6 600 personnes y arrivent dans le même but, soit un solde net négatif de 22 700 personnes...



Ces mouvements de population sont directement liés à un nombre d'emplois relativement bas (16 000 emplois pour 90 000 habitants : c'est l'un des taux d'emplois les plus faibles des agglomérations de l'Île-de-France).

Les deux tiers sont des emplois salariés privés et un tiers des emplois du secteur public. L'enjeu du développement économique est également financier.

*Entreprise Proteval
La Prothèse Générale (Yerres)*

le front de l'emploi



En effet, comparativement aux territoires voisins, les ressources fiscales provenant des entreprises (la taxe professionnelle) sont plutôt faibles. C'est ce qui explique en grande partie le poids de la fiscalité qui pèse aujourd'hui sur l'ensemble des ménages du Val d'Yerres : seule une augmentation des ressources de taxe professionnelle (et en conséquence du nombre d'entreprises) pourrait permettre d'inverser la tendance et de remédier à cette situation.

Plus de place pour les entreprises

Pour y parvenir, le Val d'Yerres ne manque pas d'atouts. Les arguments à faire valoir pour attirer les nouvelles entreprises sont multiples. D'abord, l'Agglomération bénéficie d'une situation géographique et d'un cadre de vie privilégiés, susceptibles de séduire les familles, mais aussi les entreprises, attirées par l'environnement paysager des zones d'activités. Ensuite, le Val d'Yerres bénéficie d'une proximité avec les infrastructures de transport : les autoroutes A6, A4, A5 et A86, les routes nationales N6, N19 et N104, la ligne de RER D et enfin l'aéroport

d'Orly. Enfin, notre territoire se démarque des territoires voisins par la richesse de son patrimoine naturel et culturel et par l'existence de nombreux espaces verts et naturels préservés. Notre principale faiblesse réside en revanche dans le manque de terrains disponibles. Aujourd'hui, la place consacrée aux entreprises ne représente que 2 % de l'ensemble du territoire communautaire : 4 hectares sont consacrés aux bureaux et administrations, 18 hectares à l'activité commerciale et 49 hectares à l'activité économique. Les marges de manœuvre sont faibles mais elles existent : le Val d'Yerres a ainsi identifié sept hectares de foncier disponible dans un délai de deux ans et dix hectares dans un délai de cinq ans.

Des projets concrets pour accueillir des activités nouvelles

Les élus communautaires ont donc mis en œuvre une stratégie visant à optimiser le mieux possible l'espace territorial consacré au développement économique tout en privilégiant des entreprises respectueuses de l'environnement

afin de préserver le cadre de vie. Les domaines d'activité répondant à ces deux critères font l'objet d'une prospection économique de la part de la SEM Val d'Yerres Développement. C'est le cas du secteur de la santé (qui représente déjà 13 % de l'activité économique globale du Val d'Yerres et dont le nombre d'emplois a augmenté de 567 personnes entre 2000 et 2007).

Il en va de même pour les activités de services aux entreprises ainsi que la filière de la construction. Pour accueillir les entreprises, plusieurs terrains ont été identifiés : les Marronniers à Bouissy-Saint-Antoine : construction d'une résidence médicalisée ; le front bâti de la RN6 à Brunoy (projet d'installation de plusieurs entreprises de services) ; la Zone industrielle d'Epinay-sous-Sénart (implantation de nouvelles entreprises) ; le site de la Mare armée à Yerres (création d'un ensemble d'activités mixtes) après démolition de la structure existante ; la Zone d'Activité de la Plaine Haute à Crosne : ouverture d'une troisième tranche dédiée aux activités mixtes. Concrétisation de ces projets dans les toutes prochaines années...

Le Val d'Yerres sur

Le Val d'Yerres réorganise ses services d'aide à l'emploi

Depuis le début de l'année 2009, la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres a réorganisé ses services d'aide au retour à l'emploi, pour plus d'efficacité et de lisibilité (lire notre Magazine de février 2009). Rencontre avec Sandra Colombe, conseillère en insertion professionnelle, qui nous présente le fonctionnement de Val d'Yerres Emploi.



Sandra Colombe,
conseillère en insertion professionnelle

A qui s'adresse Val d'Yerres Emploi ?

S.C. : Ce service s'adresse aux Val d'Yerrois âgés de plus de 26 ans, en recherche d'emploi (inscrits ou non au Pôle Emploi) et aux salariés désirant être conseillés dans leur parcours.

Quel est le rôle d'un conseiller Emploi ?

S.C. : Un conseiller de Val d'Yerres Emploi, par son écoute et sa connaissance du marché du travail, accueille, oriente et conseille les demandeurs d'emploi et les salariés du Val d'Yerres en matière d'accès à la formation et d'accès à l'emploi, et ce, quel que soit son parcours.

Quels sont les principaux dispositifs à destination des demandeurs d'emploi ?

S.C. : Val d'Yerres Emploi propose plusieurs ateliers financés par la

Communauté d'Agglomération : un atelier « Création et suivi de création d'entreprise » (avec la Boutique de Gestion en Essonne, sur Yerres et Epinay-sous-Sénart), un atelier « Initiation à l'informatique » (avec l'Agence pour le Développement Economique et l'Emploi, à la Ferme de Boussy-Saint-Antoine), un atelier « Conseil en Image personnelle » (avec « La tête de l'emploi » à Brunoy et Yerres), sans oublier un accompagnement professionnel pour les candidats handicapés avec EMPLOIH 91 (fusion de CAP Emploi et EPSR) à Brunoy et Yerres. Au titre du conseil, nous aidons les demandeurs d'emploi en créant ou améliorant leurs outils de recherches (CV et lettre de motivation). Pour mieux les préparer à l'« épreuve » de l'entretien d'embauche, nous leur proposons également des simulations. Enfin, nous mettons à leur disposition des ordinateurs dotés d'accès Internet et de la documentation spécialisée (offres d'emploi ou formations).

Y a-t-il des cas de réinsertion professionnelle qui vous ont marquée ?

S.C. : Les exemples sont nombreux. Je peux évoquer le cas de cet homme de 56 ans, sans diplôme, autodidacte dans les ressources humaines, qui a retrouvé un poste dans son secteur après un accompagnement de trois mois. Ou encore cet homme de 30 ans, diplômé de hautes études, qui, pour des raisons de santé, était au chômage depuis

trois ans. Son retour à l'emploi était compromis en raison de sa longue absence. Un accompagnement de quatre mois a permis de lui trouver un CDI dans son domaine.

Comment s'organise votre action dans le cadre du regroupement des services au sein de Val d'Yerres Emploi ?

S.C. : Depuis septembre 2008, nous accueillons effectivement l'équipe de la Mission Locale dans nos locaux situés à Yerres. Ce regroupement se révèle bénéfique. D'une part car il y a une logique de parcours plus cohérente pour le jeune demandeur d'emploi qui, après ses 25 ans, s'il est d'abord suivi par la Mission Locale, peut ensuite s'adresser à notre équipe sur le même lieu. D'autre part, parce que rassembler les publics « jeune » et « adulte » et les faire se côtoyer sur un lieu où l'objectif est le même est une bonne chose.

Travaillez-vous en synergie avec vos collègues des autres communes du Val d'Yerres ?

S.C. : Bien sûr, quasi quotidiennement. Val d'Yerres Emploi est un réseau de services entièrement géré par la Communauté d'Agglomération ; ainsi, nous travaillons en étroite collaboration avec toutes les communes. Nous partageons des informations sur les recruteurs et nous nous transmettons mutuellement les offres locales de postes, les CV, les « bons plans ».

le front de l'emploi

Une antenne Val d'Yerres Emploi à Boussy-Saint-Antoine

Dans le cadre de la réorganisation des services emploi du Val d'Yerres, qui a été engagée en début d'année, une nouvelle antenne « Val d'Yerres Emploi » a ouvert ses portes le 19 mai dernier à Boussy-Saint-Antoine.

Située dans le quartier des Buissons (17 avenue Charles-de-Gaulle, Bâtiment B) « Le Chat qui pêche » (c'est le nom du site) rassemble la Maison de l'Emploi (anciennement située à la Ferme de Boussy) et la Mission Locale (anciennement située au Centre commercial Val d'Yerres 2).

Ainsi que nous vous l'indiquions dans le précédent numéro de notre

Magazine, le regroupement des services en un même lieu permet d'améliorer les conditions d'accueil des usagers et de garantir une continuité d'action entre ces deux unités qui s'adressent à des âges différents. Cette mutualisation des moyens humains et matériels a également pour avantage d'assurer de meilleures amplitudes horaires.

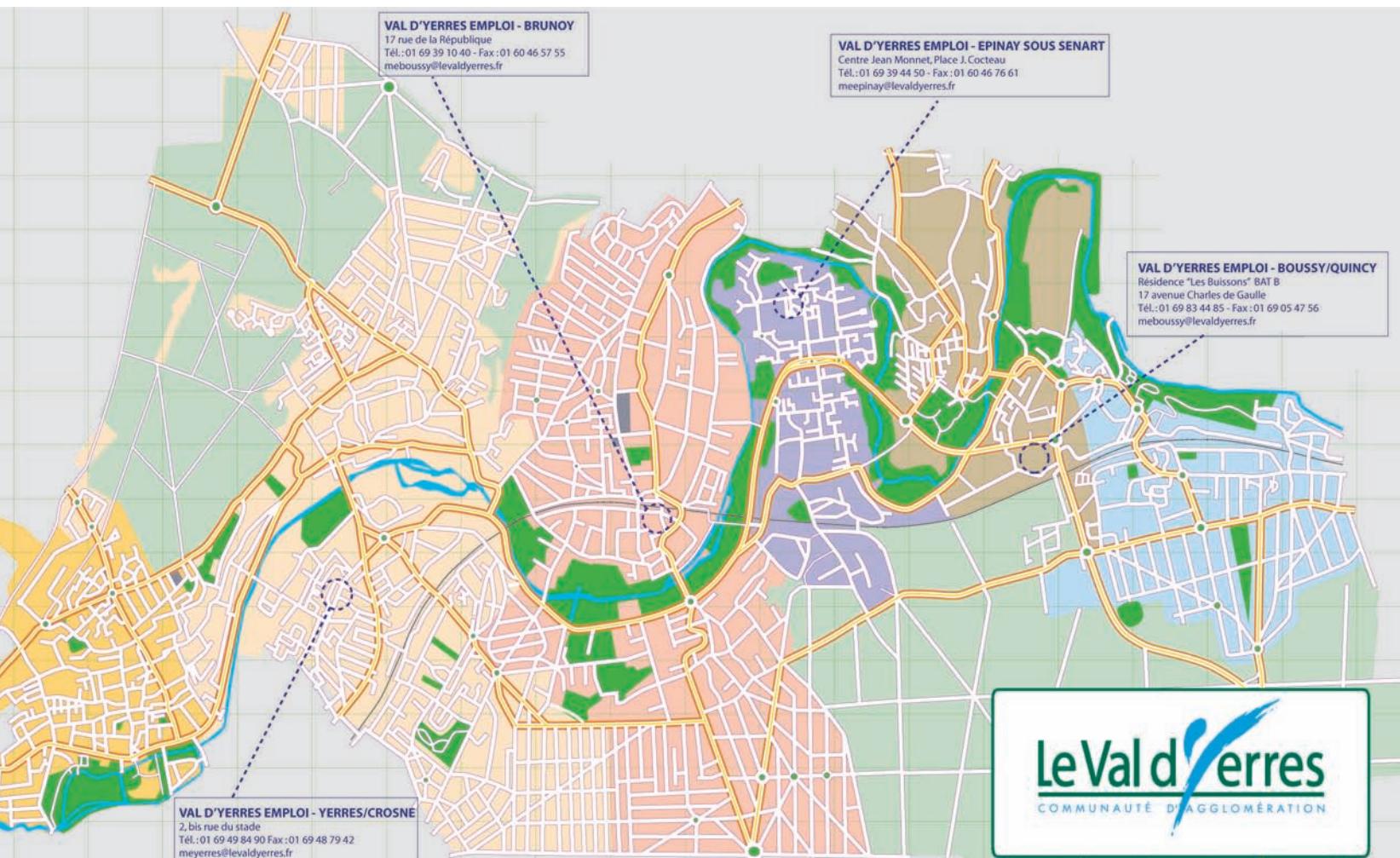
Mission Locale : Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h, sans rendez-vous.

Maison de l'Emploi : Les mardis, jeudis et vendredis de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h.



Quatre pôles Val d'Yerres Emploi à votre service

L'antenne Val d'Yerres Emploi de Boussy-Saint-Antoine/Quincy-Sous-Sénart complète le dispositif de la Communauté d'Agglomération et s'ajoute aux antennes de Brunoy (15, 17, rue de la République), de Yerres-Crosne (2 bis, rue du stade à Yerres) et d'Epinay-Sous-Sénart (place Jean Cocteau). Rappelons que les pôles Val d'Yerres Emploi ont pour principale mission de faciliter l'insertion professionnelle des Val d'Yerrois qui sollicitent leur service.



Le Val d'Yerres sur le front de l'emploi

Implantation : un tandem passionné d'innovation choisit Bouissy-Saint-Antoine

Alain Rolland a créé sa première entreprise à Bouissy-Saint-Antoine en 1992. Elle s'est agrandie en 2002 sur la zone d'activité du Clos Auchin et s'est principalement développée dans le secteur des télécoms. En 2004, il s'associe à Christian Bittar pour lancer de nouveaux projets, donnant naissance à E-Blink en 2005 et Pixvisio en 2006. Ce tandem passionné par l'innovation et les challenges a choisi d'implanter ses entreprises à Bouissy-Saint-Antoine...



Christian Bittar



Alain Rolland

Evoquons d'abord le parcours d'Alain Rolland, Buxacien depuis 1970...

A.R.: J'ai 43 ans et suis effectivement Buxacien depuis quarante ans. Comme nombre d'ingénieurs, j'aime les nouvelles technologies. Les sujets que j'ai pu aborder au cours de ma formation en génie logiciel m'ont donné l'envie de créer ma propre entreprise à la fin de mes études. C'est ainsi qu'est née « i puissance 6 » en 1992. Ce bureau d'études, qui vient de fêter ses 17 ans, est spécialisé dans le déploiement des stations de bases de téléphonie mobile. En 2004, j'ai décidé de diversifier mon activité tout en restant dans le domaine des télécoms. Aujourd'hui je dirige avec Christian

la société E-Blink, que nous avons fondée en décembre 2005. E-Blink conçoit et commercialise des équipements qui optimisent le déploiement réseau des opérateurs mobiles.

Faites-vous partie d'un réseau d'entreprises de haute technologie ?

A. R et C.B. :

E-Blink fait partie du pôle de compétitivité system@tic, le plus important de France, qui réunit des grandes entreprises, des PME et des universités. Ces contacts nous permettent de renforcer notre recherche, de partager nos connaissances, de créer des synergies... L'un de nos fleurons est la plate-forme Kizoa.

En quoi consiste cet outil ?

A.R. et C.B. : En 2006, Yanai Guedj (Bouygues télécom) et Jean-Luc Chtioui (Neuf Cegetel) nous ont rejoints et nous avons effectivement créé la plate-forme internet Kizoa, qui révolutionne les usages de la photo numérique. Le site **kizoa.com** connaît un grand succès, hébergeant déjà un demi-million d'inscrits en 18 mois.

Kizoa est une plate-forme internet de stockage, de partage et d'échange de photos, qui offre des services gratuits. La plate-forme donne accès à un véritable atelier de retouche photo en ligne dont la facilité d'utilisation la rend accessible à tous. Le magazine « Micro actuel » de février 2008 l'a classé n° 1 des meilleurs sites de stockage de photos et bien d'autres magazines ont parlé de notre plate-forme, comme récemment l'hebdomadaire « Le point ».

Et aujourd'hui, quels sont vos projets ?

A.R. et C.B. : Nous envisageons de recruter une dizaine de personnes d'ici l'été 2010.

Nous travaillons également à un projet qui concerne les matériaux composites qui viendraient remplacer les profilés en aciers utilisés actuellement sur les stations des opérateurs mobiles. Nous aimerais aussi développer nos contacts avec les investisseurs locaux, entreprises ou particuliers...

Vos spectacles en Val d'Yerres



Lumière sur la saison culturelle 2009-2010

Etonner, surprendre, émouvoir, amuser et enchanter, c'est ce que propose la programmation de la nouvelle saison culturelle du Val d'Yerres. Voici quelques-uns des grands rendez-vous qui vont rythmer le début de saison.

Faites votre choix !

Richard Birman

Artiste de zouk, originaire des Antilles, Richard Birman nous entraîne dans son univers coloré où la musique antillaise, fruit du brassage culturel et de l'interpénétration d'influences africaines, européennes et américaines, donne à ce métissage des sons une extrême richesse.

Samedi 3 octobre 2009 - 20h30

Théâtre de la Vallée de l'Yerres - Brunoy - Renseignements : 01 69 12 24 50



Juste le temps de vivre

« Juste le temps de vivre » fait la part belle aux chansons de Boris Vian où se mêlent poèmes et pages de romans, de « L'écume des jours » à « J'irai cracher sur vos tombes », en passant par des extraits du « Traité de civisme » (jamais achevé). Jongleur de mots et d'idées, Boris Vian était un poète de la vie, de la beauté et du bonheur. Un bel hommage à l'écrivain disparu il y a cinquante ans.

Samedi 3 octobre 2009 - 20h30

Gymnase Rochopt - Boussy-Saint-Antoine
Renseignements : 01 69 00 13 32 / - 01 69 48 93 93



Vos spectacles



Duo hautbois et piano forte

Jacqueline Toussaint et Claude Villevieille, amis et partenaires au Conservatoire à Rayonnement Départemental du Val d'Yerres, proposent de découvrir des œuvres méconnues de la fin du XVIII^e siècle et de la première partie du XIX^e. Un surprenant et beau programme. Des œuvres des compositeurs français Ozi et Widerkeher, des tchèques Kalliwoda et Vanhal, mais aussi Mozart et Haydn.

Dimanche 4 octobre 2009 - 16h00

Eglise Saint-Pierre - Boussy-Saint-Antoine - Renseignements : 01 69 00 13 32 / 01 69 48 93 93

Les feux de la rampe

« Les feux de la rampe », spectacle conçu et réalisé par Jean Claude Haslé, est désormais un rendez-vous incontournable du Val d'Yerres. Ce festival original accueille en compétition durant trois jours les meilleurs artistes visuels du music-hall, venus du monde entier pour présenter des numéros de magie, de jonglage, d'acrobatie et de trapèze. Si la télévision a son Plus Grand Cabaret du Monde, la scène a ses Feux de la Rampe.

Vendredi 9 octobre 2009 à 20H30 - Compétition pour le Prix du Public

Samedi 10 octobre 2009 à 20H30 - Compétition devant le Jury

Dimanche 11 octobre 2009 à 16H00 - Gala de clôture avec la remise des prix

Théâtre de la Vallée de l'Yerres - Brunoy

Réservations : Francine Aouat au 01 44 92 78 04

Fnac - Carrefour : 08 92 68 36 22 (0.34€ la minute) www.fnac.com

Informations : Carla Haslé au 01 69 49 59 64 ou www.feuxdelarampe.fr



Louis Bertignac

Louis Bertignac, dont le nom reste associé à celui du célèbre groupe de rock français « Téléphone », nous propose ses propres compositions. Ce guitariste d'exception revient aussi avec ses meilleurs titres de « Téléphone » et bien d'autres reprises de grands guitaristes qui l'ont influencé durant sa carrière.

Vendredi 16 octobre 20h30 - Salle René Fallet - Crosne

Renseignements : 01 69 49 64 09 / 01 69 48 93 93

Serial plaideur



« La profession d'avocat n'est pas seulement l'exercice d'une technique, c'est aussi et avant tout une manière d'assumer l'humanité de tous les hommes, coupables ou non », prétend Jacques Vergès. Une expérience étonnante et inédite. Ce théâtre-là est une véritable aventure de spectateur citoyen, juge et Homme du monde.

Dimanche 18 octobre 2009 - 15h00

Théâtre de la Vallée de l'Yerres - Brunoy - Renseignements : 01 69 12 24 50



Un ouvrage de dame

Une comédie satirique pleine de rebondissements. La Veuve, une maîtresse femme, est connue dans son village pour sa haine des hommes. Une jeune femme soumise à son époux vient lui demander de l'aide. Qui l'aidera ? La Veuve ? Mademoiselle Petitpas ? Venez découvrir l'épilogue de cette drôle d'histoire...

Dimanche 25 octobre 2009 - 15h00

Salle René Fallet - Crosne

Renseignements : 01 69 49 64 09 / 01 69 48 93 93

en Val d'Yerres



La balle rouge et quatuor

« La balle rouge et quatuor » retrace les différentes étapes de la vie amoureuse, de la rencontre à la naissance de l'enfant. Des formes géométriques deviennent de véritables personnages. Cet opéra visuel réveille des émotions profondes portées par la musique. Une invitation à l'imaginaire pour retrouver une part de sa vie...

Dimanche 25 octobre 2009 - 15h00

Théâtre de la Vallée de l'Yerres - Brunoy - Renseignements : 01 69 12 24 50



Le baryton à la cour du Prince Esterházy,

Eglise Notre Dame de Crosne - 13 novembre 2009 à 20h30

Concert de la Cie Amoroso avec Guido Balestracci, Hélène Schmitt et Bruno Cocset. Guido Balestracci est l'un des meilleurs violistes actuels et s'est très rapidement imposé comme un acteur majeur de la musique ancienne. « Roi des instruments et instrument des rois », le baryton trouve sa raison d'être dans ses caractéristiques morphologiques et acoustiques. Tout le charme de l'instrument réside dans la richesse harmonique de son timbre et son originalité esthétique. Cette musique de salon, effervescente et intime à la fois, est un moment de rencontre entre la délicatesse, l'ironie et le doux équilibre du compositeur avec un instrument rare, porteur d'un message sonore très ancien mais aussi très actuel.

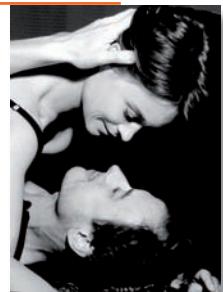


Vendredi 13 novembre 2009 - 20h30

Eglise Notre Dame - Crosne

Renseignements : 01 69 49 64 09 / 01 69 48 93 93

Scène de la vie conjugale



Ingmar Bergman distille habilement les étapes de la vie d'un couple. Il observe les travers de la vie conjugale : amour, colère, tendresse, incompréhension. Toute la palette des sentiments est disséquée ici avec une précision qui contraste avec l'errance affective des personnages.

Vendredi 13 novembre 2009 - 20h30

Théâtre de la Vallée de l'Yerres - Brunoy - Renseignements : 01 69 12 24 50

Festival d'orgue de Brunoy

Du 15 au 22 novembre 2009 - La Ville de Brunoy, la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres et l'Association « Les Amis des orgues de Brunoy » proposent un festival consacré « au roi des instruments » dans l'église St Médard. Un événement musical qui allie la beauté patrimoniale et la mélodie de l'orgue.

Dimanche 15 novembre à 15h - Concert d'ouverture des élèves du Conservatoire de Paris.

Mardi 17 novembre à 20h30 - Concert de l'organiste autrichien Johann Trummer. Prêtre depuis 1964, Vice-président de la Commission autrichienne de musique chorale, il enseigne au Conservatoire d'État de Moscou et de Minsk et donne des conférences dans toute l'Europe, en Russie, aux États-Unis, au Canada, en Israël et aux Philippines.

Mercredi 18 novembre à 20h30 - Concert du Conservatoire à Rayonnement Départemental du Val d'Yerres. Elèves et professeurs nous entraîneront à la découverte d'œuvres pour orgue.

Vendredi 20 novembre à 20h30 - Concert de l'organiste Olivier Latry qui interprétera notamment des œuvres de Dumont, Couperin et Lully. Olivier Latry est depuis 1995 professeur d'orgue au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris. Il mène en parallèle une intense carrière de concertiste et s'est produit dans plus de quarante pays sur les cinq continents.

Dimanche 22 novembre à 15h00 - Concert Orgue et Cornet à Bouquin de Jean Belliard, Serge Delmas et Léonid Karev. Chants grégoriens, et Musique de la Renaissance.

Vos spectacles



Le jazz et la diva (opus 2)

Après le « Jazz et la diva » qui racontait avec humour et tendresse le mariage improbable du jazz et de la musique classique, ce nouveau spectacle « opus-2 » s'enrichit de deux nouvelles recrues, musiciens surdoués qui apportent une belle énergie à l'ensemble. Un excellent spectacle à voir absolument !

Vendredi 20 novembre 2009 - 20h30

Théâtre de la Vallée de l'Yerres - Brunoy

Renseignements : 01 69 12 24 50 / 01 69 48 93 93

La chose

« La chose » est une série d'histoires qui racontent avec humour et sensibilité la vie d'individus dépassés par leur sexualité, qui s'interrogent et s'inventent des « petits arrangements » avec « La chose »...

Vendredi 27 novembre 2009 - 20h30

Théâtre de la Vallée de l'Yerres - Brunoy - Renseignements : 01 69 12 24 50



D'après Vian

Une création contemporaine imaginée à partir du « Blues pour un Chat Noir » de Boris Vian, à l'occasion du cinquantenaire de sa disparition. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, il faut reconstruire un monde nouveau, une humanité pleine d'énergie essaie de survivre et surtout de revivre !

Samedi 28 novembre 2009 - 20h30

La Ferme - Boussy-Saint-Antoine - Renseignements : 01 69 00 13 32



De la fuite dans les idées

Trois jazzmen de talent enchaînent les gags et les parodies à la recherche d'effets spéciaux et scéniques originaux. Ils renouvellent les grands standards du jazz en détournant objets et situations, et revisitent avec gaieté un répertoire classique et populaire. Le plus petit bigbang du monde, trio déjanté, nous dévoile ainsi son univers musical insolite et loufoque...

Samedi 28 novembre 2009 - 20h30

Salle Mère Marie-Pia - Quincy-Sous-Sénart

Renseignements : 01 69 00 14 47 / 01 69 48 93 93

Grégoire

Grégoire est le premier chanteur découvert, produit et propulsé uniquement par les internautes. Il est devenu disque d'or en à peine deux semaines. Grégoire est sur la trace des plus grands, la magie de sa voix singulière, ses attitudes de promeneur solitaire et de poète mélancolique vous feront découvrir un univers attachant aux mélodies et aux textes magiques : « Toi+moi », « Rue des étoiles », entre autres...

Vendredi 4 décembre 2009 - 20h30

Théâtre de la Vallée de l'Yerres - Brunoy

Renseignements : 01 69 12 24 50 / 01 69 48 93 93



en Val d'Yerres



Le secret de la lampe magique

Deux êtres de la forêt, le Prince Lilian et la jeune Adella, vivent en parfaite harmonie depuis leur plus tendre enfance. Mais la découverte de la lampe magique va bouleverser leur bel équilibre... Lilian découvre les tourments du mensonge, de la possession et du pouvoir ! Il devra faire des choix, le génie de la lampe l'aidera-t-il ?

Samedi 5 décembre 2009 - 20h00

Salle Mère Marie-Pia - Quincy-Sous-Sénart - Renseignements : 01 69 00 14 47

Oncle Vania

C'est une œuvre d'une extraordinaire vitalité, riche de tous les espoirs de Tchekhov. Le rythme est rapide, parfois affolé, frôlant le vaudeville. Un très beau texte à la fois fidèle et contemporain. Au final un agréable moment de théâtre...

Jeudi 10 décembre 2009 - 20h30

Sous chapiteau - Rue Pierre de Coubertin - Yerres

Renseignements : 01 69 48 93 93



Désir de voyage

Ce parcours poétique vous emmènera au fil des œuvres littéraires de Rimbaud, Baudelaire... et des escales musicales au son de l'accordéon. Une magnifique promenade, un avant goût de lointain avant les vacances de Noël !

Dimanche 13 décembre 2009 - 16h00

La Ferme - salle Camus - Boussy-Saint-Antoine

Renseignements : 01 69 00 13 32

Louis, l'enfant de la nuit

De simples figurines de papier, des petites marionnettes fragiles dont l'intensité se révèle à la lumière des bougies, racontent avec subtilité et délicatesse la vie de Louis Braille, qui perdit la vue enfant et inventa l'alphabet pour les aveugles alors qu'il n'était qu'un adolescent. Ce spectacle hors du commun nous entraîne dans le monde des non-voyants. Avec justesse et humour, la comédienne manipulatrice nous emmène très loin et nous touche au cœur.

Mardi 22 décembre 2009 - 16h00 et 20h00

Mercredi 23 décembre 2009 - 10h30

Théâtre de la Vallée de l'Yerres - Brunoy

Renseignements : 01 69 12 24 50



Des événements à ne pas manquer...

Bouissy-Saint-Antoine

■ Réunion publique d'information sur les travaux d'aménagement de la Croix de Villeroy

Le 13 octobre à 19h30 dans la salle Lamartine située au sein de La Ferme de Bouissy-Saint-Antoine, la Direction Interdépartementale des Routes d'Ile-de-France est invitée par Romain Colas, Maire de Bouissy-Saint-Antoine et Vice-président du Val d'Yerres à présenter aux habitants le calendrier des travaux d'aménagement du carrefour de la Croix de Villeroy. Ces travaux qui, après une phase d'installation de chantier, débuteront en janvier 2010 auront des conséquences importantes sur la circulation des Val d'Yerrois empruntant ce carrefour situé au sein de la forêt de Sénart entre la route départementale 33 et la route nationale 6.

■ L'Essonne fête la science, du 19 au 22 novembre 2009.

Cette édition 2009 s'adresse à tous les publics et s'articule autour de deux grands scientifiques, Darwin et Galilée. Pour aider à la compréhension des découvertes de ces deux hommes d'exception, un forum d'expérimentations actives proposera manipulations, observations, quiz et expositions, ainsi qu'un stand autour du livre et du document scientifique, des conférences-débats...

Renseignements au 01 69 00 13 32.



Crosne

■ Semaine antillaise du 16 au 21 novembre, salle Feuilles Mortes.

Du lundi au vendredi de 12h à 13h30, une exposition sur les Antilles aura lieu à la bibliothèque de Crosne.

Mercredi 18 novembre de 19h30 à 23h30, soirée « Gastronome Antillaise », cuisine réalisée par Marcelle Epaminondas, candidate gagnante de l'émission de M6 « Un dîner presque parfait ».

Vendredi 20 novembre, soirée cabaret à 20h30, salle René Fallet.
Réservation obligatoire au 01 69 49 64 09



Epinay-sous-Sénart

■ Soirée danse le samedi 17 octobre à 20h salle Georges Pompidou.

APSARA de la Cie Tribal Sarong

TEMOINS de la Cie Massala

ERIC ET SIMON De la Cie Ulal Dto/Xavier Lot



Quincy-sous-Sénart

■ Le mois du goût du 5 au 23 octobre 2009 de 10h à 12h et de 15h à 18h du lundi au vendredi, salle de la Maison Verte.

Renseignements/inscriptions : 01 69 00 14 47



Yerres

■ Biennale de sculpture du 18 septembre au 29 novembre 2009 à la Propriété Caillebotte, 8, rue de Concy.

Pour sa deuxième édition, la Biennale de sculpture accueille à la Propriété Caillebotte, 73 sculpteurs. Beaucoup d'œuvres présentées ont été spécialement réalisées pour cette manifestation qui réunit trois générations de sculpteurs, tous reconnus internationalement. Les sculptures seront exposées dans le parc de la Propriété ainsi que dans « La Ferme Ornée » récemment restaurée en Centre d'Arts et d'Expositions. La Propriété Caillebotte, respectueuse de la personnalité de Gustave Caillebotte, mécène discret et passionné, confirme ainsi sa place parmi les grands pôles culturels d'Ile-de-France.

Renseignements : 01 69 48 93 93